

# Infos Les Pieux

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2025

N°61



**Sciotot, élue « Plage préférée des Français » !**



Résidence des Aubépin :  
le projet de rénovation se poursuit



Projet développement économique :  
aménagement de la Zone des Costils



La CAF, un partenaire  
proche des familles

VOTRE COMMUNE

VIVRE ENSEMBLE

AU CŒUR DE L'ACTION



## Édito du Maire

Comment ne pas se sentir heureux et fiers de notre petit coin de France ? Désormais, Sciotot est pour la toute première édition « Plage préférée des Français ». Merci aux organisateurs et aux votants. Ce coup de projecteur, que de nombreux médias ont relayé, nous conforte dans notre devoir de protection de l'environnement au quotidien et à plus long terme, notamment avec l'érosion du trait de côte. Certes, la situation dans le monde, où les tensions et les violences se multiplient, nous rappellent que sur notre territoire, il fait bon vivre. Avec un nombre de délits et un taux de chômage parmi les plus faibles au niveau national, les habitants peuvent apprécier cette situation privilégiée. Cependant, au cours de ces 6 années de mandat, les élus et moi-même avons voulu apporter des améliorations du cadre de vie par des travaux d'ampleur, tels que la rénovation de la médiathèque ou des relations de proximités et d'échanges accrus avec tous.

Notre soutien auprès des associations, des commerçants et du tissu économique et social a été constant. Il va se poursuivre dans les prochains mois avec le lancement du chantier de rénovation de la Résidence des Aubépines et la réhabilitation de l'ancienne crèche en MAM. Il reste que les difficultés financières de notre pays ont un impact sur notre budget communal et il faudra rester vigilant sur nos dépenses notamment au niveau des services du Pôle de Proximité qui dispose de la compétence scolaire, la restauration collective, la petite enfance, la fourrière, les salles de sports et l'école de musique. Ce service commun est une lourde charge, que la nouvelle conven-

tion avec la commune de Flamanville, plus solidaire, ne doit pas cacher les difficultés de fonctionnement. La dynamique économique du Cotentin reconnue par tous, aura un impact très concret dans les prochains mois sur la commune des Pieux avec l'arrivée de grandes entreprises (Framatome Arc et McDonald's) sur la zone des Costils. Après l'aménagement du giratoire des Fleury, les fouilles archéologiques et les enquêtes administratives, les travaux d'installation débuteront à la mi-année. Pour accueillir de nouveaux pieusais, la municipalité poursuit son développement par le lancement de la 5ème tranche, composée d'une cinquantaine de terrains au Siquet, et par la dizaine de logements sociaux par Presqu'île Habitat. L'adoption du nouveau PLUi finalisera les réflexions menées depuis plusieurs mois. Entre protection des paysages et construction de logements pour accueillir de nouveaux travailleurs (tout en respectant les multiples lois qui se superposent), la marge sera étroite.

Ma détermination et mon engagement total à vos côtés durant ces 6 années auront permis d'assurer de nombreuses améliorations dans votre quotidien et pour l'avenir. La fonction de maire est exigeante et le mandat, marqué par le Covid et de nombreuses crises, par le poids des normes et l'exposition des élus en première ligne des critiques, ne doit pas cacher l'enthousiasme de servir en faveur de la démocratie locale. En cette fin d'année, je m'associe à l'ensemble des élus municipaux, aux membres du CCAS et aux personnels communaux pour vous adresser nos vœux de bonne année et de bonne santé pour 2026.



Catherine BIHEL, Maire des Pieux

## À propos du Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire

Un PLUi (Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire) est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire, les règles de construction et d'aménagement des sols, ainsi que les éléments patrimoniaux et environnementaux à préserver. Le PLUi projette et coordonne l'évolution démographique du territoire ainsi que ses objectifs en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique, de gestion des risques, de déploiement des équipements, etc... dans le respect de la diversité et des spécificités du territoire. Il a vocation à remplacer le PLU actuel des Pieux, entré en vigueur en 2019. Les Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires (PLUi) répondent à plusieurs questions : **Où peut-on construire ? Que peut-on construire ? Quelles sont les règles à respecter pour construire ? Quelles zones doivent être protégées pour préserver la nature et l'environnement ?** Par ailleurs, ils respectent des lois nationales, comme le Code de l'Urbanisme, la Loi Littoral et la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Ils s'appuient également sur des documents comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Les PLUi cherchent à équilibrer plusieurs enjeux : développer des logements, améliorer les transports, créer des équipements publics, tout en préservant notre environnement naturel. Le projet de PLUi du canton des Pieux devrait être arrêté au début de l'année 2026, une phase d'enquête publique sera alors engagée où chaque habitant pourra venir consulter le projet et faire part de ses remarques et observations auprès d'un commissaire-enquêteur ou sur un registre en ligne. Cette étape fera l'objet d'une communication spécifique par la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Le PLUi est composé de 5 documents :

### Rapport de présentation

Diagnostic territorial présentant une analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il doit justifier les objectifs compris dans le PADD.

### PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Il arrête les orientations générales d'aménagement et fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace. Le PADD des Pieux met l'accent sur plusieurs points :

- Protéger les paysages et l'environnement
- Créer des logements adaptés aux besoins des habitants
- Renforcer les services et commerces de proximité
- Soutenir les entreprises et créer des emplois locaux

### OAT (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Elles permettent de prévoir des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements sur certains secteurs définis.

### Règlement

Fixe les règles générales et les servitudes du sol. Il est le document de référence sur les règles de constructibilité dans les zones.

### Annexes

Elles comprennent un certain nombre d'informations nécessaires à la bonne compréhension des choix reportés dans le PLUi : les servitudes d'utilité publique, les schémas de réseaux d'eau et d'assainissement, etc.



## ZAC de la Lande et du Siquet, la dernière phase

Le quartier de la Lande et du Siquet entre dans sa cinquième et dernière phase d'aménagement avec la viabilisation de 57 lots qui devraient être ouverts à la commercialisation dès la mi-janvier 2026. À l'image de l'ensemble de l'opération, le projet d'aménagement, réalisé par la SHEMA pour la commune, se fera dans un cadre rural préservé et fera la part belle à la valorisation des haies et grandes aires d'espaces verts. Cette dernière tranche clôturera l'opération d'aménagement de la ZAC de la Lande et du Siquet, lancée en 2008. Elle aura permis de développer l'habitat individuel et collectif sur la commune ainsi que le développement d'infrastructures publiques. En bref la ZAC de la Lande et du Siquet c'est :

- Plus de 200 lots libres pour l'accueil de maisons individuelles,
- 3 opérations de logements sociaux : 16 logements avec la SAHLM du Cotentin (tranches 1 et 3) et

- 10 logements avec Presqu'île Habitat (tranche 4)
- 1 opération d'aide à l'accession à la propriété pour 6 logements avec la SAHLM du Cotentin sur la tranche 3
- 2 équipements publics : 1 PSLA (Pôle de Santé Libéral Ambulatoire) et 1 Pole Enfance (Crèche, Accueil de loisirs et Relais Petite Enfance)



## Sciotot, élue « Plage préférée des Français » !



Le 20 septembre dernier, la fondation Surfrider Foundation France (collectif qui agit pour la préservation des mers et océans) a lancé pour la première fois l'opération « Plage préférée des Français », un concours ludique ayant pour objectif de mettre en lumière la nécessité de protéger un littoral cher au cœur de chacun et chacune. Ainsi, à l'issue des trois manches de votes, la Plage de Sciotot a disputé la finale contre la Plage de Boucan Canot à Saint-Paul, La Réunion. Les Cotentinois et les Normands se sont alors mobilisés le mardi 28 octobre, jour de la grande finale ! Avec près de 80 % des votes, la Plage de Sciotot est alors élue « Plage préférée des Français » ! Afin de mettre concrètement en œuvre leurs actions, la fondation Surfrider a organisé le dimanche 30 novembre dernier une collecte de déchets et a animé un stand de prévention sur la préservation des mers et des océans. Un grand merci à celles et ceux qui ont partagé et voté lors de cette campagne pour faire rayonner Sciotot !

## Quelques changements au Camping La Forgette

Après deux années d'exploitation, le Camping de La Forgette connaît quelques changements : 27 mobil-homes, en mauvais état, ont été vendus au mois de juin 2025, comptabilisant désormais 168 mobil-homes. Par ailleurs, une nouvelle organisation de gestion a été mise en place depuis le 1er septembre 2025. L'équipe est désormais composée d'un agent administratif en charge de la gestion des demandes de locations et d'un agent technique assurant l'entretien et la maintenance des mobil-homes mais également l'entretien des espaces verts du camping. L'objectif de cette réorganisation est d'être en mesure de mieux répondre aux besoins et aux demandes des locataires sur le volet technique des logements. D'ailleurs, le camping connaît un accroissement des demandes de réservations. En effet, depuis le début du mois de septembre 2025, il est de plus en plus sollicité par les travailleurs du territoire, ce qui témoigne de la confiance grandissante de ces derniers vers les services communaux.



---

### Du côté des agents...

Arrivé le 1er septembre 2025, Aurélien Ducellier a rejoint l'équipe du camping municipal La Forgette pour répondre aux besoins croissants liés à l'entretien et à la gestion technique du camping. Âgé de 43 ans et originaire de Cherbourg, Aurélien possède une solide expérience professionnelle. En effet, après avoir travaillé dans le domaine de la logistique chez Naval Group à Cherbourg, il a créé son auto-entreprise spécialisée dans l'entretien des espaces verts. Souhaitant davantage de stabilité et une activité professionnelle plus proche de son lieu de vie, Aurélien a saisi l'opportunité de rejoindre la collectivité des Pieux. Ce poste lui permet alors de mettre à profit sa polyvalence et son sens du service auprès des locataires du camping. Entre entretiens divers, gestion et interventions techniques du matériel du camping et des mobil-homes, les missions d'Aurélien sont variées, et il apprécie beaucoup cette diversité de tâches dans son quotidien professionnel. Aurélien est très apprécié pour sa polyvalence auprès des locataires et de Murielle, l'agent administratif du camping. Il a su s'intégrer avec facilité à son nouvel environnement professionnel.



## Résidence des Aubépines : le projet de rénovation se poursuit

Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal, la commune des Pieux s'est lancée dans un projet de rénovation de la Résidence des Aubépines. Construite en 1985 et constituée de 44 logements, la résidence est qualifiée comme « passoire thermique » par les études et diagnostics réalisés par la commune en amont du projet. Ainsi, en collaboration avec le SDEM50 et l'agence LCAU Architectes et Urbanistes, maître d'œuvre du projet, un marché de travaux a été lancé à l'automne 2025. Ces travaux consistent à isoler le bâtiment par la pose d'une membrane extérieure avec un bardage bois, le remplacement des toitures et des menuiseries et un changement des radiateurs intérieurs plus performants. Une mission complémentaire de réfection des salles de bain avec mise en accessibilité PMR sera également réalisée (douche, WC, évier). Les travaux débuteront au premier trimestre 2026 pour une durée d'un an. La gêne occasionnée pour

les résidents devrait être limitée en ce qui concerne les travaux d'isolation puisqu'ils sont majoritairement réalisés par l'extérieur. Cependant, les travaux de rénovation des salles de bain nécessiteront des adaptations pour les résidents et leurs proches. Des réunions d'information seront programmées avec les résidents afin de les informer du chantier de la phase préparatoire et la réception des travaux. Le coût du projet est estimé à 3,1 millions d'euros. Des demandes de financements ont été effectuées auprès de l'Etat, du Département de la Manche, de l'Agglomération du Cotentin ainsi qu'auprès des caisses de retraite. Le montant total de subventions espéré est aux alentours d'1,5 million d'euros (soit un reste à charge de 1,6 million d'euros pour la commune). Le recours à un emprunt auprès de la Banque des Territoires est envisagé afin de bénéficier de taux préférentiels et permettre à la commune de conserver une capacité d'investissement pour les années futures.



## Réhabilitation de l'ancienne crèche en MAM

Depuis 2017, la commune des Pieux dispose d'un Pôle Enfance abritant un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), un RAM (Relais Assistantes Maternelles) ainsi qu'un multi-accueil (crèche). Auparavant situé sur la Route de Cherbourg, le bâtiment de la crèche est actuellement vacant et nécessite une modernisation notamment pour améliorer sa performance énergétique. Au cours de rencontres avec les partenaires de la petite enfance sur le territoire, et notamment le RAM des Pieux, la municipalité a été alerté sur le besoin actuel, et encore plus futur, de lieux d'accueil de la petite enfance notamment pour les assistantes maternelles. En effet, la profession subit une « crise de vocation » et un nombre important d'assistantes maternelles seront à la retraite à courte échéance. Ensuite, beaucoup d'assistantes maternelles souhaitent que leur lieu d'accueil soit différent de leur habitation personnelle. De plus, les crèches du territoire sont également complètes. Un véritable besoin d'accueil dans le domaine de la petite enfance existe donc sur notre territoire. Le projet consiste en la démolition de la façade avant du bâtiment ainsi que l'extension préfabriquée située à l'arrière. A l'intérieur, le sol sera complètement remis à niveau et les dortoirs existants seront réutilisés. Le bâtiment comportera une grande surface d'accueil de 22 m<sup>2</sup> et d'une salle d'éveil de plus de 60 m<sup>2</sup>. 3 dortoirs et une salle de mise au calme permettront aux enfants de se reposer et d'effectuer leur sieste.

Enfin, une cuisine équipée, des toilettes adaptées aux enfants et au personnel ainsi qu'un bureau confidentiel y seront également aménagés. À l'extérieur, la façade avant sera composée de grandes baies vitrées, le reste du bâtiment sera en bardage bois. Quant à la toiture, elle accueillera des panneaux photovoltaïques. Enfin, la cour sera re-végétalisée afin de conserver de la fraîcheur et de la verdure pour les occupants. Le projet a été validé par les services de la PMI (Protection Maternelle Infantile) du Département de la Manche ainsi que par la CAF de la Manche. Le coût estimatif du projet s'élève à 630 000 € HT (travaux + études). L'Etat via la DETR finance le projet à hauteur de 250 000 € ainsi que le Département de la Manche (63 600 €), la CAF (73 000 €) et la Communauté d'Agglomération du Cotentin (39 000 €). Ainsi, le reste à charge pour la commune est estimé à 200 000 € environ. Cet autofinancement est en grande partie compensé par la cession en 2021 du bâtiment communal situé au 17 route de Flamanville pour un montant de près de 170 000 €, comme souhaité par la municipalité au moment de cette cession.

Ce projet est une opération de réhabilitation d'un bâtiment désaffecté depuis 2017 complètement autofinancé par la commune et qui permettra d'offrir d'excellentes conditions d'accueil pour les jeunes enfants en améliorant par la même occasion l'esthétique en entrée de bourg.

### AMI

#### APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La municipalité a décidé d'attribuer la location de cette future MAM via le lancement d'un AMI. Ce dernier sera publié au début de l'année 2026. Les candidats devront présenter un projet MAM en cohérence avec les modalités d'accueil et de fonctionnement de la structure (décidés par la commune) pour répondre aux besoins. L'AMI sera disponible sur le site internet de la commune et fera l'objet d'une communication spécifique.



## Modernisation de l'éclairage public : investissement durable

Entre 2021 et 2025, la commune des Pieux a mené un programme de rénovation de son éclairage public, en partenariat avec le SDEM50 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche). Cet effort collectif avait pour objectif de moderniser les installations, de réduire la consommation énergétique et à améliorer le confort visuel des usagers dans leur quotidien. Ainsi, sur cette période, 557 lanternes ont été remplacées, accompagnées de la rénovation de plus de 100 mâts et d'une trentaine d'armoires électriques. Le montant total des travaux s'élève à environ 855 000 €, financés conjointement par les SDEM50 (avec une participation de 400 000 €) et la commune (environ 450 000 €). À ce jour, 82 % du parc lumineux est désormais équipé de luminaires LED, soit 786 points lumineux performants et économes. Cette modernisation se traduit déjà par des résultats concrets : le taux de pannes annuel est passé de 13,4 % en 2021 à 3,8 % en 2025. Les coûts de maintenance se stabilisent malgré la croissance du parc rénové. Cet investissement, à la fois raisonné et efficace, devrait permettre un amortissement sur moins de dix ans, grâce aux économies d'énergie et à la baisse des coûts d'entretien. La commune réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une transition énergétique responsable, alliant performance, sécurité et sobriété, au service du bien-être collectif et de la préservation de l'environnement.



## Sécurité, prévention et présence sur la commune : bilan 2024

Dans le cadre du dispositif #PrésentPourLesElus, la gendarmerie a transmis son bilan d'activités pour les années 2023 et 2024. Ce rapport met en lumière l'augmentation des infractions routières en 2024 (332 contre 225 en 2023), tandis que les accidents corporels restent peu nombreux et les heures consacrées à la sécurité routière demeurent stables. Le nombre total d'interventions reste proche de celui de l'année précédente (147 en 2024 contre 156 en 2023). La délinquance à l'échelle locale connaît une progression modérée, notamment en ce qui concerne les atteintes aux biens (38 faits en 2024 contre 35 en 2023), alors que les atteintes aux personnes restent limitées et les dégradations stables. La gendarmerie des Pieux, avec son effectif complet, renforce sa présence avec 7 798 heures réalisées en 2024.



## Un nouveau projet pour l'ancien bâtiment de la trésorerie



Construit en 1999, l'immeuble de l'ancienne trésorerie hébergeait les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Il a été libéré depuis septembre 2023, après le transfert des services fiscaux vers Valognes. Un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé depuis le début de l'année 2024 pour louer les locaux commerciaux (rez-de-chaussée et espace de stockage à l'étage) était resté sans réponse. Par la suite, un porteur de projet de clinique dentaire s'est alors manifesté, souhaitant acheter le bien pour y installer son activité. Face au manque de soins dentaires sur le territoire, la municipalité a engagé des négociations et a donc décidé de vendre le rez-de-chaussée du bâtiment pour la somme de 270 000€. Cette somme contribuera à la rénovation de la Résidence des Aubépines. L'autorisation d'ouverture du futur cabinet dentaire, instruite par l'ARS (Agence Régionale de Santé), est attendue prochainement. L'ouverture du nouveau cabinet dentaire est espérée pour la fin d'année 2026.

## La CAF, un partenaire proche des familles

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) accompagne toutes les familles dans leur quotidien. À travers la branche « Famille » de la Sécurité Sociale, elle propose des aides financières, mais aussi de nombreuses actions sociales pour soutenir les parents, favoriser le bien-être des enfants et encourager la vie familiale. Toujours à l'écoute des besoins des habitants, la CAF s'engage pour l'égalité des chances, la solidarité et le vivre-ensemble, en adaptant ses actions aux réalités locales. Elle agit également pour promouvoir la solidarité et les valeurs républicaines qui contribuent à une société plus juste et inclusive. Pour être au plus près des habitants, la CAF travaille en partenariat avec les collectivités locales, notamment à travers les **Conventions Territoriales Globales** (CTG). Ces conventions permettent de construire ensemble des projets concrets pour améliorer le quotidien des familles. Aux Pieux, le CTG concerne l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), un lieu essentiel pour l'épanouissement et la socialisation des enfants. Ainsi, grâce à cette collaboration entre la commune des Pieux et la CAF, les familles pieusaises bénéficient de services adaptés, pensés pour répondre à leurs besoins et soutenir la vie locale.

Au total, 16 communes du Cotentin (dont 5 du canton des Pieux : Les Pieux, Flamanville, Helleville, Sotteville et Surtainville) ont signé le 17 octobre dernier, à Barneville-Carteret, la Convention Territoriale Globale.



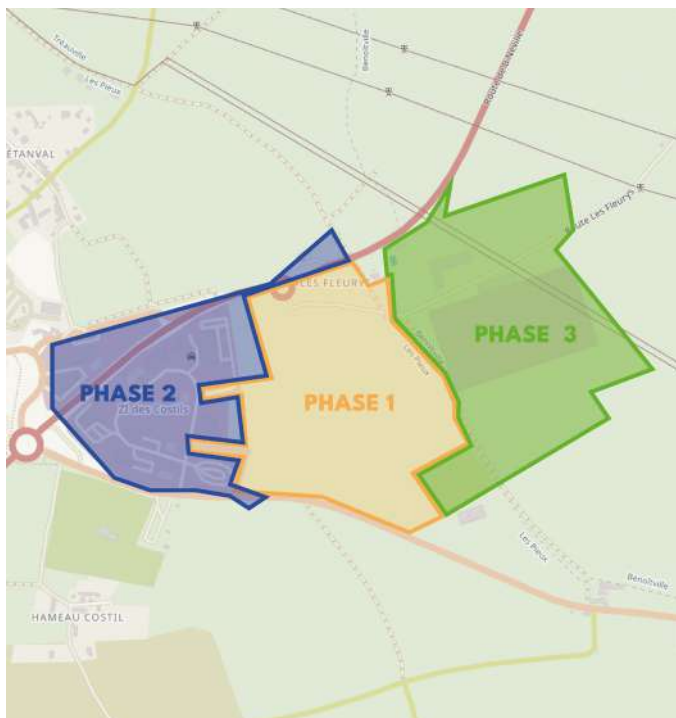
CONVENTION  
TERRITORIALE  
G L O B A L E

## Plan développement économique : aménagement des Costils

Engagée depuis 2003 par la Communauté de communes des Pieux puis par le Syndicat Mixte du Cotentin, et portée dorénavant par la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'extension de la zone des Costils entre enfin dans sa phase de réalisation. Après l'achèvement des fouilles archéologiques durant l'année 2025, les travaux d'aménagement devraient débuter à compter du 2ème trimestre 2026, après l'entrée en vigueur du PLU modifié des Pieux et la réalisation de l'étude environnementale. L'extension couvre une superficie d'environ 20 hectares situés sur les communes des Pieux et de Benoistville. Les travaux sont répartis en 3 phases :

- **Phase 1** : Réalisation de l'extension sur la partie située sur la commune des Pieux, destinée à l'accueil d'entreprises industrielles et artisanales
- **Phase 2** : Requalification de la zone des Costils existante avec la reprise de la voirie et des cheminements piétons. La zone actuelle accueillera, par ailleurs, un restaurant Mc Donald's dans les prochains mois, en lieu et place de l'ancien bâtiment administratif de la Communauté de Communes des Pieux.
- **Phase 3** : Réalisation de l'extension sur la partie de la commune de Benoistville. À noter que les réalisations des phases 2 et 3 s'effectueront en fonction de l'avancée de la cession des lots et de la construction des bâtiments sur la 1ère tranche.

La réalisation de la zone des Costils s'effectuera dans un souci de limiter l'impact environnemental. Un inventaire des haies bocagères a été réalisé et l'objectif est d'en maintenir un maximum afin de conserver l'aspect naturel au site. Dans les configurations où le maintien s'avérerait impossible, des mesures compensatoires seraient alors engagées comme les transplantations des haies existantes ou des plantations de nouvelles haies.



### Première arrivée majeure : Framatome Arc

La Communauté d'Agglomération du Cotentin et l'entreprise Framatome ont conclu un accord pour l'implantation d'une nouvelle usine sur le territoire. Cette dernière a vocation à remplacer le site situé actuellement à La Hague, contraint de délocaliser dans le cadre du Programme L'Aval du Futur. Ce nouveau site s'implantera donc sur la commune sur une parcelle d'environ 45 000 m<sup>2</sup> avec un grand bâtiment pour les ateliers (12 000 m<sup>2</sup>) et ses bureaux (3 000 m<sup>2</sup>). Le site accueillera environ 450 salariés (soit 150 de plus qu'à La Hague actuellement). Les représentants de l'entreprise souhaitent mener leur projet en concertation avec les élus locaux, que ce soit pour faciliter l'accès au site pour les salariés ou la limitation de l'impact environnemental. Le planning actuel prévoit une ouverture du site à la mi-2028.



## Le CCAS mobilisé pour la Collecte de la Banque Alimentaire



Le vendredi 28 et samedi 29 novembre dernier s’est tenue la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire dans les trois moyennes surfaces de la commune : Intermarché, Lidl et Super U. Près d’une centaine de bénévoles se sont relayés par créneaux de 2 heures dans les trois points de collecte. La collecte de la Banque Alimentaire joue un rôle essentiel pour soutenir les personnes et les familles qui traversent des moments difficiles. Elle permet de constituer des réserves de denrées variées et de qualité, assurant ainsi une aide concrète et immédiate à ceux qui en ont besoin. Les bénévoles sont au cœur de cette mission : grâce à leur engagement, ils rendent possible la réception, le tri, la distribution et la sensibilisation auprès du public. Leur présence assure non seulement le bon déroulement des collectes, mais renforce aussi l’esprit de solidarité qui fait vivre une société. Tous les ans, la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire a besoin de ces bénévoles, alors si vous souhaitez devenir gilet orange le temps d’un week-end, contactez le CCAS des Pieux.

---

## Des livres distribués à tous les écoliers

Comme chaque année, la municipalité a eu le plaisir d’offrir un livre à chaque élève des écoles maternelle de La Lande et élémentaire de La Forgette à l’occasion de la traditionnelle distribution de livres qui s’est tenue le jeudi 18 décembre 2025 (juste avant les vacances de fin d’année !). Cette année, 300 enfants ont ainsi pu découvrir de nouvelles aventures littéraires. Cette tradition s’inscrit dans le cadre du nouveau partenariat avec l’association « Lire c’est partir », créée en 1992 par Vincent Safrat et qui mène régulièrement des actions sur le territoire manchois. L’association œuvre depuis plus de trente ans pour favoriser l’accès à la lecture pour tous, en proposant des livres neufs à prix très réduit, afin que chaque enfant puisse avoir le plaisir d’avoir un livre entre les mains. Aux Pieux, cette action revêt une importance particulière : permettre à chaque enfant, quel que soit son milieu, de développer le goût des mots, de l’imaginaire et du partage. À l’approche des festivités de fin d’année, les enfants peuvent alors profiter de leur lecture tout en poursuivant l’apprentissage scolaire.



## MEF du Cotentin : 1ère édition de la Journée de l'Aide à Domicile



Le 14 octobre dernier, la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Cotentin a organisé la Journée de l'Aide à Domicile, un événement consacré à la valorisation de ces métiers, essentiels au bien-être et au maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Accueillie à l'IUT de Cherbourg le matin, l'évolution du secteur et les questions éthiques liées à ces professions ont été les deux thématiques abordées. Puis, l'après-midi à L'Autre Lieu, a réuni le grand public, les professionnels et une trentaine de partenaires autour d'ateliers, stands et tables rondes favorisant les échanges et la découverte des parcours de formation et d'emploi. Cette journée conviviale et engagée a mis en lumière le rôle indispensable des aides à domicile ainsi que les nombreuses opportunités offertes dans ce domaine en pleine évolution.

## Des bourses pour les jeunes : BAFA et permis de conduire

**Le CCAS des Pieux soutient les jeunes de 17 à 25 ans dans leur projet d'autonomie et d'engagement grâce à deux dispositifs de bourses pour le BAFA et le permis de conduire.**

La bourse BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), d'un montant de **450 €**, est ouverte sans condition de ressources. Pour en bénéficier, il faut être inscrit à la Ligue de l'Enseignement et effectuer le stage pratique dans des structures se situant sur la commune des Pieux.

La bourse Permis de conduire, quant à elle, s'élève soit à :  
 - **500 €** (versé en deux fois : 250€ à l'obtention de l'examen du Code de la Route et 250 € à l'obtention de l'épreuve de conduite) pour un quotient familial (QF) de 1 400.  
 - **250 €** (versé à l'obtention de l'épreuve de conduite) pour un quotient familial (QF) de 1 700.  
 Pour obtenir cette bourse, les bénéficiaires devront en contrepartie réaliser 35h de bénévolat pour la collectivité. Les documents à fournir sont les suivants :

- Pièce d'identité valide
- Justificatif de domicile
- Attestation CAF indiquant le QF
- Dernier avis d'imposition

Ces aides permettent d'encourager à la fois l'engagement local, mais aussi de faciliter l'accès à la formation et à la mobilité des jeunes pieusais.

FÉDÉRATION MANCHE

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire



“ Je m'appelle Aidan, j'ai 20 ans et je travaille comme animateur aux Pieux. Après un bac géopolitique/anglais et une année de droit en faculté, j'ai choisi de me lancer dans le monde du travail. J'ai découvert l'animation à 16 ans en travaillant à l'ACM (Accueil Collectifs de Mineurs), et ce job saisonnier est rapidement devenu une vraie vocation ! J'aime le relationnel, les responsabilités et la pédagogie. J'ai pu bénéficier de la bourse BAFA, dont j'avais entendu parler lors de mes études. La Mairie des Pieux et la Ligue de l'Enseignement m'ont accompagné dans toutes mes démarches administratives. Aujourd'hui, je suis animateur permanent et j'interviens en périscolaire le matin et le soir, ainsi que les mercredis pendant les vacances.

## Un nouveau départ pour le Service Commun

À compter de 2019 et des rétrocessions décidées par la Communauté d'Agglomération (voirie, social, scolaire, école de musique, cuisine centrale, petite enfance, gymnases, etc). Les communes du canton des Pieux ont décidé de former un service commun afin de gérer ces compétences. Cette mutualisation a pour vocation de maintenir la solidarité existante entre les communes de l'ancienne intercommunalité, d'assurer la continuité de service et de permettre aux communes de bénéficier de l'appui technique et fonctionnel que peut leur apporter l'EPCI. Le service commun est un outil juridique de mutualisation entre les communes de l'ancienne intercommunalité, permettant d'assurer la continuité du service auprès de la population. Cependant, la commune de Flamanville n'avait malheureusement pas souhaité adhérer à ce service, remettant en cause cette logique de solidarité. Depuis 2024, les élus flamanvillais émettent le souhait de relancer cette dynamique de solidarité sur notre territoire. En ce sens, ils ont demandé à pouvoir

adhérer au service commun et à participer plus activement aux besoins de financement. Ainsi, une nouvelle convention de « Service Commun Ouest Cotentin » a été signée et est entrée en vigueur au 1er juillet 2025.



## La commune célèbre ses deux nouveaux citoyens français



Le lundi 7 juillet dernier, une cérémonie de naturalisation s'est tenue, pour la première fois ailleurs qu'à Saint-Lô, au Lycée Millet de Cherbourg. Au total, soixante citoyens ont été naturalisés au cours des derniers mois, et une vingtaine était réunie lors de la cérémonie pour célébrer leur entrée dans la citoyenneté. Parmi ces nouveaux citoyens figuraient deux habitants des Pieux : Edgar Phaka Kumbu et Geani Preda, qui ont partagé leur fierté et leur émotion lors de la cérémonie et salué l'accueil chaleureux reçu dans la commune. Cette cérémonie, organisée par la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, visait à mettre à l'honneur les parcours individuels et la diversité culturelle qui enrichissent au quotidien notre territoire. Les nombreux critères et le long parcours n'égalent pas la reconnaissance et la fierté d'obtenir la citoyenneté française. Pour Jean Rampon, Sous-Préfet de la Manche, qui a personnellement remis les livrets de citoyenneté, le plus important reste « l'attachement à la démarche et une implication sincère ». La municipalité adresse toutes ses félicitations à Monsieur Phaka Kumbu et Monsieur Preda.



## L'été et la rentrée animés de l'Espace de Vie Sociale !

Cet été, l'Espace de Vie Sociale des Pieux a une nouvelle fois confirmé son rôle d'acteur incontournable du lien social sur la commune. Tout au long de l'été, Laurine, coordinatrice de l'EVS, a pu offrir à travers un programme d'animations riche, des moments conviviaux, intergénérationnels et thématiques.

### PARMI LES RENDEZ-VOUS MARQUANTS DE L'ETE

Les Olympiades du tri, organisées en partenariat avec les Ambassadeurs du Tri du Cotentin, ont permis aux enfants (et aux familles) de se sensibiliser de façon ludique aux gestes de tri et de réduction des déchets. Le Concours de Châteaux de sable sur la plage de Sciotot a réuni une quinzaine d'enfants, prêts à édifier les plus beaux châteaux de sable du canton ! Un après-midi plage où créativité, esprit d'équipe et bonne humeur se sont conjugués. Mais ce n'est pas tout ! Entre escape-game, ateliers en extérieur, moments de jeu ou de découverte à la Ferme Aux 5 Saisons à Flamanville ou à Festyland ; petits et grands ont pu tous bien profiter de leur été. L'ensemble de cette programmation a été pensée dans un esprit d'encouragement de lien social entre les générations, d'encouragement à la sensibilisation environnementale et de partage autour d'activités ludiques et créatives. L'Espace de Vie Sociale des Pieux propose tous les mois un programme d'animation riche, pour ravir petits et grands, sur des thématiques variées.



## Halloween Party : première édition sensationnelle !



Petits monstres, sorcières, citrouilles et zombies ont fait la fête à la Salle Paul Nicolle le temps d'un après-midi ! Le mercredi 22 octobre s'est tenu la première Halloween Party organisée par l'Espace de Vie Sociale en partenariat avec le Local Jeune et l'ALSH. Véritable succès, l'après-midi a réuni plus de 50 enfants et une quarantaine de parents, tous déguisés ! Des ateliers de maquillage d'Halloween, de coloriage et de bricolage et une grande chasse aux monstres dans différents commerces et endroits du bourg, ont permis aux enfants de passer un après-midi inoubliable ! Pour immortaliser tout cela, un grand stand photos effrayant était à disposition pour que chacun puisse repartir avec un beau souvenir ! Enfin, pour clôturer ce bon moment, un défilé de costumes a permis au jury composé de Laurine et de quelques adolescents du Local Jeune, d'élire les costumes les plus effrayants, originaux et drôles !

## Octobre Rose : une 4ème édition réussie !

Du 03 au 05 octobre 2025, la commune des Pieux s'est parée de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. À l'occasion de cette 4ème édition d'Octobre Rose, des associations, commerçants et Centre de Loisirs de la commune se sont rassemblés autour d'un week-end d'animations, de sensibilisation et de solidarité. Dès le vendredi matin, le marché des Pieux a donné le ton avec les stands de créations artisanales, décorations roses, ventes solidaires et boîte à dons. Le point d'orgue de cette édition fut la journée du dimanche avec le traditionnel Triathlon XS de l'OSLC malgré une météo peu coopérative. Pour chacune des 220 inscriptions, 2€ ont été reversés à la lutte contre le cancer du sein. La traditionnelle Marche d'Octobre Rose du dimanche après-midi, a réuni près de 150 marcheurs petits, grands, ou à quatre pattes. Des devinettes et rébus confectionnés par le Centre de Loisirs des Pieux en partenariat avec l'OSLC, ont accompagné les participants tout au long des parcours de 3 et 6 km. La traditionnelle cérémonie de remise de chèque qui s'est tenue le mercredi 12 novembre 2025 a rassemblé tous les partenaires de l'événement à la Résidence de la Boiserie. À cette occasion, Madame Catherine Bihel, Maire des Pieux et Présidente du CCAS a remis un chèque d'un montant de 4 645 € à l'association Cœur&Cancer. Le montant de ce don servira à l'acquisition d'un casque de refroidissement progressif pour l'Hôpital Pasteur à Cherbourg. Un grand merci à toutes et à tous d'avoir œuvré pour cette belle édition, une fois de plus, réussie !



## Retour sur le traditionnel Repas des Aînés



Tous les ans, depuis de nombreuses années, le traditionnel Repas des Aînés offert par la municipalité, convie les pieusaises et pieusais de plus de 70 ans à l'occasion d'un grand repas dans la Salle Paul Nicolle. À cette occasion, le samedi 29 novembre dernier, près de 170 personnes étaient présentes autour d'un bon repas et d'une ambiance conviviale. Madame Queunier et Monsieur Joseph, doyens du repas, se sont vus remettre un présent de la part de la municipalité. Avec ses 102 ans, Madame Gyselinck, résidente à la Résidence des Aubépines, devient la doyenne communale.

## Le Lieutenant Maxime Baudin à la tête du CIS des Pieux

Natif du Cotentin, le Lieutenant Maxime Baudin a pris le poste de Lieutenant du Centre d'Incendie et de Secours des Pieux depuis le mois d'octobre 2025, à la suite du Lieutenant Cédric Mercier arrivé en 2019. L'officialisation de sa prise de poste s'est déroulée à l'occasion de la traditionnelle Sainte-Barbe. Il est depuis le mois de décembre 2020, Lieutenant de 1ère classe. Cette même année, il fait un passage fortement apprécié au le Centre d'Incendie et de Secours des Pieux. C'est ce qui a motivé son retour, cette fois-ci à la tête des 40 pompiers volontaires et 13 pompiers professionnels qui constituent le CIS des Pieux. Il retrouve ainsi d'anciens collègues avec lesquels il est ravi de travailler à nouveau. Le Lieutenant Maxime Baudin a une ferme volonté de continuer le travail accompli par son prédécesseur ; fort de son expérience au CIS de Tourlaville, il souhaite notamment renforcer la mixité dans ses équipes. Depuis son arrivée, ses missions se dessinent et grâce à une nouvelle convention avec EDF, qui devrait voir le jour en 2026, sa mission principale est d'augmenter davantage les effectifs, tant professionnels que volontaires afin de maintenir la qualité du service.



## Séjour normand pour les correspondants allemands

Du 23 septembre au 02 octobre 2025, le collège Le Castillon a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois une vingtaine d'élèves du collège de Weener, ville jumelée de notre commune depuis plus de 40 ans. À travers un programme varié mêlant culture, sport et nature, les élèves ont pu découvrir le territoire. Leur séjour a débuté par une visite de l'incontournable Cité de la Mer, suivie d'une balade dans les rues de Cherbourg. Ils ont également découvert notre commune en profitant de l'ambiance conviviale du marché du vendredi. Entre séance de surf avec la Sciotot Surf School et ScioLand Cap avec l'OSLC, les élèves ont bien profité du littoral pieusais ! Point d'orgue du séjour : le grand tournoi sportif franco-allemand organisé conjointement par les collèges Le Castillon des Pieux et Lucien Goubert de Flamanville, ouvert à tous, a permis de conclure l'échange dans une ambiance festive et conviviale. Depuis près de 40 ans l'amitié franco-allemande, entre Les Pieux et Weener, a permis à de nombreux élèves de profiter de cet échange culturel devenu une véritable tradition.



### Du côté de nos commerçants...

Déjà bien connu dans la commune, Arnaud Conraud pépiniériste et horticulteur depuis 30 ans et gérant du magasin Savoir Vert, a inauguré cet été l'ouverture de sa nouvelle boutique en plein cœur du bourg. Cette dernière a été baptisée **La Rose d'Or**, en hommage à son grand-oncle Joseph Conraud qui tenait dans les années 1970 à Cherbourg « La Rose Rouge ». Après quelques semaines de travaux dans les anciens locaux de l'emblématique boutique « Pêche&Co », la « Rose d'Or » a ouvert ses portes au public au début du mois d'août 2025. L'équipe motivée formée par Céline, Adeline, Camille et Vancesya vous y accueille 7 jours/7 !



Après 18 années d'activités au service des habitants et des passionnés de pêche et de chasse, le magasin bien connu des pieusais à l'emblématique devanture bleue, **Pêche&Co**, tourne une page de son histoire avec le départ de sa gérante, Nathalie Abraham. Depuis son ouverture en 2007, d'abord dans un plus petit local sur le trottoir d'en face, elle a su faire grandir son commerce, en créant un lieu convivial et apprécié, où chacun trouvait écoute, conseils avisés et matériel de qualité. Son professionnalisme et sa disponibilité ont largement contribué à la vitalité du tissu commercial de la commune.

Aux Pieux, tout le monde connaissent la boutique **Nelly Fleurs** et le sourire incontournable de sa patronne. Après 38 ans à fleurir le bourg, Nelly Legoupillot a décidé de prendre une retraite bien méritée aux côtés de son mari Jean-Marc. Vitrine fleurie, bouquets soigneusement composés, décoration changeante au fil des saisons... Nelly a été une fleuriste passionnée et toujours à l'écoute ; mais le plus important pour elle est le lien, le partage et la confiance qu'elle a su tisser durant toutes ces années.



Après plus de vingt ans d'activité aux Pieux, Sylvie et Rémy Mauger ont fermé leur salon **Rémy et Sylvie Coiffure** le 30 octobre dernier. Coiffeuse depuis l'âge de 15 ans, Sylvie a consacré toute sa carrière à ce métier qu'elle exerce avec passion. Installé depuis 1998, le salon est devenu au fil des années un lieu apprécié par sa convivialité et la qualité de son accueil. À l'heure de la retraite, Sylvie et Rémy laissent derrière eux le souvenir d'un couple de professionnels engagés, attachés à leur clientèle et à leur commune. Leur départ marque la fin d'une belle aventure humaine tout en ouvrant une nouvelle page avec Aurélie Leconte, qui a repris le salon fin novembre.

## Le Volley Club Flamanville-Les Pieux fête ses 40 (+1) ans !

Le Volley-Ball Flamanville Les Pieux (VBFLP) a célébré, le 25 octobre dernier, ses 40 (+1) ans ! Sous la présidence de Brice Assogbakpé, cette soirée d'anniversaire a réuni près d'une soixantaine de personnes : anciens et adhérents actuels, sponsors historiques et représentants des collectivités des Pieux et de Flamanville. Les festivités ont débuté dans l'après-midi avec des activités familiales, notamment des baptêmes de char à voile organisés en partenariat avec l'OSLC. Un moment convivial a ensuite permis à tous de partager des souvenirs autour de la projection d'un diaporama retraçant la vie du club, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. La soirée s'est ainsi poursuivie par un repas convivial et un moment symbolique : le soufflage des bougies d'anniversaire.



Créé en 1984 par Jean-Yves Gautier, le club portait alors le nom de « Volley-Ball Flamanville » et comptait 44 adhérents dès sa première année. Il est devenu « Volley-Ball Flamanville Les Pieux » six ans après, en 1990. Au fil des années, le club a évolué, passant du championnat corpo et départemental au niveau Régional 1, grâce notamment à l'implication de plusieurs générations de joueurs et de familles locales, dont les familles Leblond, Boudaud et Blanchemain. Chaque été, le VBFLP organise sur la plage de Sciotot cinq tournois de beach-volley, réunissant jusqu'à 400 participants venus de toute la région Normandie et parfois même de la région Île-de-France. Des entraînements et initiations ouverts à tous sont également proposés chaque jeudi des mois de juillet et août. Aujourd'hui, le VBFLP est avant tout un club de loisirs accueillant des joueurs de tout niveau dès 14 ans. Il compte actuellement une cinquantaine d'adhérents et continue de promouvoir la convivialité et la passion du volley dans le canton.



Cet été, Sciotot s'est paré de nouvelles couleurs grâce à l'intervention de trois graffeurs de l'association Crème Fresh (Ronan, Régis et Pierre). Leur mission ? Redonner vie à l'abri bus désormais orné d'une fresque sur le thème du littoral et accueillant une boîte à livres, ainsi que le bloc sanitaire de la Route du Fort. À coups de peinture et d'imagination, ces artistes ont transformé ces lieux du quotidien en supports d'expression colorés, inspirés par la nature et le bord de mer, reflétant l'identité du territoire et la volonté de la commune de valoriser l'espace public via l'art urbain. Les habitants et promeneurs peuvent alors profiter d'un parcours coloré !

## L'art urbain s'invite à Sciotot



# Une belle dynamique à L'îlot Victor-Hugo !

Depuis sa réouverture le vendredi 28 mars 2025, L'îlot Victor-Hugo connaît une belle dynamique ! En effet, avec près de 550 nouvelles adhésions, l'établissement démontre un engouement au-delà de la commune. Si certaines animations comme Les Bébé Lecteurs ou Les Petites Oreilles étaient déjà des animations bien connues des adhérents ; L'îlot Victor-Hugo a ajouté à sa carte de nouveaux rendez-vous : Le Club Ado, la Sieste Musicale ou encore le Club «Les Explorateurs du Son». Ces nouvelles animations ont tout de suite su séduire un nouveau public, de tout âge. De même, les nouvelles collections proposées (prêt de vinyles et

d'instruments de musique) rencontrent un franc succès. Le Centre-Multimédia, qui a gagné en visibilité en intégrant l'établissement, propose chaque semaine des stages et/ou des ateliers sur des thématiques diverses autour du numérique. Là aussi, le public est varié : du novice au plus averti. Les adhérents et les collégiens se sont appropriés le libre-service et profitent ainsi des conseils du personnel. Les services de L'îlot Victor-Hugo s'étendent aussi hors les murs, avec le prêt de livres hebdomadaires auprès des résidences de la Boiserie et des Aubépines, des animations dans les écoles et la crèche.



### Tribune « Cap vers l'avenir »

En cette fin d'année 2025, il est temps de faire le bilan de cette « pseudo équipe » municipale majoritaire. En 2020, ils vous ont fait miroiter des promesses qui, nous le savions, ne seraient pas tenues. Force est de constater que nous avons raison. Rien n'a été fait ! Les seules choses que nous pouvons mettre à leur crédit sont la destruction et la régression de notre commune. Ce constat était inéluctable. Des élus incompetents, qui ont coupé les micros des opposants et qui n'ont même pas su s'entendre entre eux. Des élus qui ont quitté le navire au point de ne pas avoir le quorum pour voter le budget ! Une honte inédite ! En 6 ans, cette équipe a tout fait pour détruire tout ce qui faisait l'attractivité de notre commune. Ils ont « réussi » à isoler les habitants des élus, ils ont coupé les relations avec les acteurs économiques, les associations, les élus des autres communes de notre canton et la Communauté d'Agglomération du Cotentin qui contribuaient à vous offrir un bien-être de vie. Cette équipe municipale majoritaire va se représenter en 2026 avec ce bilan catastrophique. Dites-leur « basta ! ça suffit ! ».

Il ne faut pas pour autant ne plus croire en l'action publique. Devenez acteurs de votre avenir en vous engageant pour votre commune ! À ce niveau, l'intérêt commun a encore une valeur. Si votre vision est celle du vivre ensemble, rejoignez celles et ceux qui porteront un projet différent. Bonnes fêtes de fin d'année.

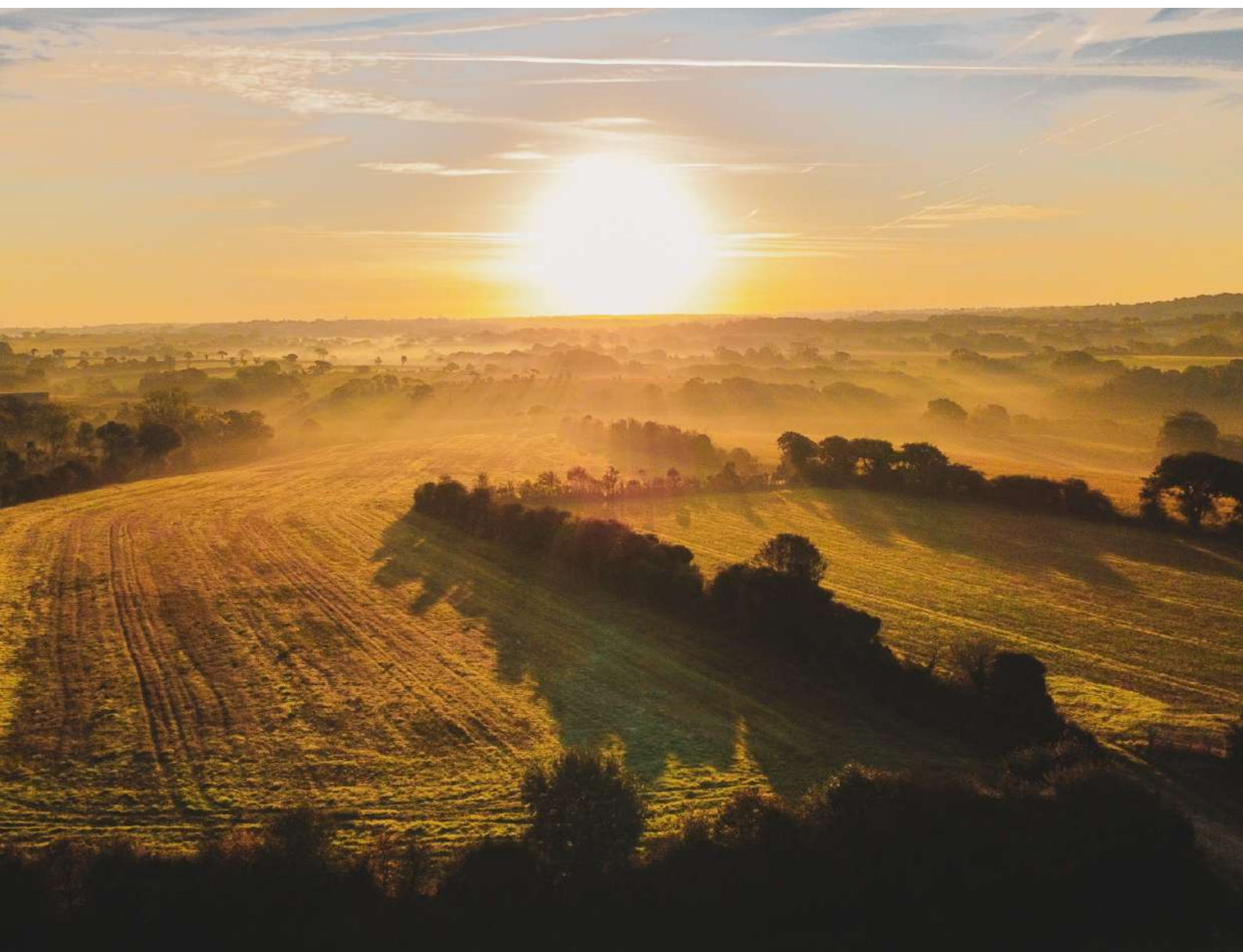
### Tribune « Ensemble, Les Pieux autrement »

À l'aulne de la fin de cette mandature, nous souhaitons, par cette tribune, remercier chaleureusement les Pieusaises et les Pieusais pour la confiance qu'ils nous ont accordée le 22 mars 2020. Nous remercions également tous ceux qui ont contribué à la vie de notre commune et au bien-être de tous : Les Services de la commune, les Enseignants et les Bénévoles des Associations. Nous serons heureux d'échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux à la population, vendredi 16 janvier 2025 à 19h au Podium.

# CÉRÉMONIE DES VOEUX

## VENDREDI 16 JANVIER 2026

### 19H | LE PODIUM



• Bulletin Municipal | HIVER 2025 | n° 61  
• Responsable de la rédaction : Catherine Bihel, Maire des Pieux  
• Rédaction/Conception : Service Communication Mairie des Pieux  
• Photographies : Service Communication Mairie des Pieux  
• p12 MEF du Cotentin, p13 Préfecture de Saint-Lô, p17 Presse de la Manche, p18 Volley Club Flamanville Les Pieux - Manon Vilault, p19 Bibliothèque Départementale de la Manche, p20 Emmanuelle Hubert  
• Réalisation : Mairie des Pieux - Service Communication  
• Tirage : 2 000 exemplaires (gratuit)  
• Impression : Handi Print, 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
• Mairie des Pieux - 50340 Les Pieux  
• 02 33 87 50 00 | [www.lespieux.fr](http://www.lespieux.fr) | [mairie@lespieux.fr](mailto:mairie@lespieux.fr)